

Pierre Larcher,  
*Les Mu'allaqāt : les sept poèmes  
 préislamiques*, préfacés par André Miquel,  
 traduits et commentés par Pierre Larcher.

Fata Morgana, [Saint-Clément de Rivière], 2000  
 (Les immémoriaux 13). 133 p.

Dans une édition soignée, cet ouvrage est composé d'une traduction de sept poèmes arabes préislamiques connus sous le nom de *Mu'allaqāt*. Une préface d'André Miquel précède l'introduction de Pierre Larcher. À la suite de quoi, chaque poème, donné uniquement dans sa version française, est accompagné d'une notice bio-bibliographique. En fin d'ouvrage, figure une *Bibliographie complémentaire* à celle qui est incluse dans les notes suivant l'introduction et chaque *Mu'allaqa*.

Considérant les comptes rendus <sup>(1)</sup> déjà parus de ces *Mu'allaqāt*, détaillant, avec une compétence qui ne saurait être transcendée, leurs données arabistiques et traductologiques, l'idée m'est venue, non sans courir le risque de froisser, de mesurer les propriétés de cette nouvelle traduction en la comparant avec deux autres traductions contemporaines. Ce sont celles de Jean-Jacques Schmidt <sup>(2)</sup> et de Jacques Berque <sup>(3)</sup>. Concernant ce dernier, il ne s'agit pas de porter la critique de façon négative sur un nom dont les études arabes françaises se sont enorgueillies à juste titre, mais seulement de comparer des méthodes littéraires, pour discerner quelle est celle qui sert le mieux, à la fois, notre langue et celle des vieux Arabes. S'il en est une.

Précédant la brève présentation qui suivra, mon sentiment est que la traduction la plus savante, la plus technique, la plus pointue est celle de Pierre Larcher, dont on rend compte. Et le hasard, s'il n'est une conséquence naturelle des précédentes caractéristiques, en fait la plus poétique parce que la plus forte en expressivité, la plus percutante et véridique, la plus exactement littéraire.

Lire à haute voix. Tel est le test qui nous renseigne immédiatement sur la poéticité de la version française. Fidélité et création sont ici les armes du truchement, dont la vision linguistique des deux langues met en symbiose et reproduit, tout en un, notre poésie médiévale, nos tournures les plus vivantes et l'archaïsme épique de l'expression littéraire arabe préclassique ; à quoi s'ajoute, de façon générale, une compréhension *ad hoc* et ciblée du vocabulaire et du milieu originels.

Il est impossible dans le cadre limité de ce compte rendu de suivre pas à pas et comparativement l'ensemble des *Mu'allaqāt* joint au groupe des traductions susnommées. C'est pourquoi, un choix drastique est nécessaire. Ce choix, par commodité, a été porté, banalement mais avec séduction, sur quelques vers du premier et du plus célèbre peut-être de ces poèmes, la *Mu'allaqa* de Imru' al-Qays, à condition que ces vers, eu égard aux variantes textuelles, fussent présents également dans toutes les traductions

retenues <sup>(4)</sup>. De plus, à la dernière minute, il est apparu injuste de ne pas englober dans un regard critique, autant que modeste, la traduction qu'a faite aussi André Miquel de ce morceau <sup>(5)</sup>. On soulignera qu'André Miquel et Pierre Larcher s'imposent une contrainte formelle que ne s'imposent ni Jacques Berque ni Jean-Jacques Schmidt. Les premiers choisissent l'un comme l'autre l'alexandrin, mais, tandis qu'André Miquel s'en tient scrupuleusement aux règles de la métrique française classique, Pierre Larcher opte à l'inverse pour un alexandrin libéré.

La question de la forgerie des poèmes préislamiques, momentanément, ne suscite pas une nouvelle fois l'intérêt de l'amateur littéraire, qui lit, traduit, ou apprécie l'un et l'autre. Mais elle fera vraisemblablement l'objet d'un retour d'attention de la part des historiens de la langue, formés aux méthodes historiques et linguistiques modernes, et bénéficiaires des acquis qu'un renouvellement des thèmes scientifiques laisserait prévoir.

Qifā nabki min dīkrā ḥabibin wa manzili  
 Bi-siqṭi Hīwā bayna d-Daḥūli wa ūawmali  
 Fa-Tūḍiḥa fa-l-Miqrāti lam ya'fu rasmuhā  
 Limā nasajathā min ḡanūbin wa šam'ali  
 PL :

« Halte, et pleurons au rappel d'une aimée, d'un camp  
 Au déclin de la dune entre Dakhoûl, Hawmal,  
 Toûdih et Miqrât, dont la trace ne s'efface  
 Grâce à la navette des vents, du sud, du nord ; »

HH/AM :

« Halte ! Pleurons tous trois un souvenir d'amour  
 Qui vécut là où meurt en sa courbe le sable,  
 Entre ad-Dakûl, Hawmal, Tûdih et Al-Miqrât.  
 Les vents du nord, du sud, sont venus tour à tour  
 Pour signer de ces lieux la trame ineffaçable. »

JB :

« Halte, que nous pleurions au rappel  
 de l'Amie et du site au défaut de la dune  
 entre Dakhûl et H'awmal / et Tûd'ih et Miqrât  
 la forme n'en demeure que par le tissage  
 des vents du nord et du sud / »

(1) Antonella Ghersetti, *Quaderni di Studi Arabi*, 185, 2000, p. 248-250. Rodica Firanescu, *REMMM*, 91-92-93-94, 2001, p. 419-424. André Roman, *Arabica*, XLVIII, 1, 2001, p. 129-132. Antonella Ghersetti, *Arabic and Middle Eastern Literatures*, 2002, 1, p. 87-89.

(2) *Les Mou'allaqāt*, présentées et traduites de l'arabe par Jean-Jacques Schmidt, éd. revue et corrigée, Paris, L'Esprit des Péninsules, 1998, 148 p.

(3) *Les dix grandes odes arabes de l'anté-Islam*, une nouvelle traduction des *Mu'allaqāt* par Jacques Berque, Arles, Sindbad, 1996, 103 p.

(4) La traduction, néanmoins récente mais antérieure à toutes celles prises en compte, qu'établit René Khawam en 1960 a été laissée de côté.

(5) Hamdane Hadjadj et André Miquel, *Les Arabes et l'amour : anthologie poétique*, Arles, Sindbad – Actes Sud, 1999, 186 p., p. 19-22.

JJS :

« Arrêtez-vous et pleurons au souvenir d'un être aimé et d'un campement, aux confins de la dune, entre Dakhoul, Hawmal, Toudiha et El Miqrat. Ni les vents du Nord ni ceux du Sud n'ont pu en effacer la trace... »

PL : la « navette des vents », cette trouvaille vaut diplôme. Le substantif « navette », précis, rend au-delà des espoirs du spectateur la réalité qu'induit en arabe l'emploi du verbe « tisser » pour définir, d'une fois l'autre, le passage des vents dans un mouvement opposé, un aller-retour du nord au sud et inversement, comme la navette du métier à tisser court indéfiniment de droite à gauche puis de gauche à droite. Déjà, et jusqu'au bout, quatre hémistiches arabes et quatre alexandrins français. L'expression hachée n'est pas seulement une discipline à respecter le mètre. Elle est aussi le reflet du phrasé arabe d'un vers, qui condense des images fortes, dans un vocabulaire difficile, articulé par une syntaxe concise. Le groupe *Qifā nabki* marque une coordination sémantique sous la forme d'une phrase double que les différents traducteurs rendent par différents procédés : chez HH/AM, une simple juxtaposition, chez PL et JJS, une coordination syntaxique, chez JB, une subordination.

HH/AM : « tous trois » rend la subtilité de la forme verbale arabe, au duel, qui nous laisse entendre que si le poète ordonne à deux compagnons de stopper, c'est que les hommes sont trois. Le « souvenir d'amour » est là, mais l'habitat n'y est pas. N'est-ce pas une faute, dans la transposition des motifs de la poésie arabe ? La trame en appelle au tissage, certes, mais le sens n'y est peut-être pas, puisque le vent fait un mouvement de navette bien qu'il ne tisse rien. Il permet seulement à la trame des plans de l'occupation disparue d'apparaître ; il la signale selon le choix qui est fait du terme « signer ». Auquel cas, en effet, l'image poétique arabe serait double. Et dans une expression à trois niveaux, le vers nous parlerait formellement du tissage des vents, nous dirait au premier niveau symbolique le mouvement alternatif de ceux-ci, et, au second niveau symbolique, nous montrerait le résultat de ces passages, sous une forme quadrillée, de l'épaisseur d'une trame enchâssant sa chaîne, dans ce qu'il reste des murets et monticules.

JB : il ne sert pas de mettre un grand A pour « Amie », puisqu'à déclamer la poésie on n'entend pas la majuscule. Le « site » a des relents déplacés de promenade archéologique ou des accents anachroniques d'évaluation d'un chantier. Sauf à l'excuser par une faute de frappe, on ne comprend pas la présence d'une apostrophe entre le H et le a de *H'awmal* puisque la transcription ne le demande pas, pas plus que pour le procédé similaire touchant la dentale emphatique dans le toponyme suivant. Mais à y réfléchir, c'est une option volontaire qui rend, par un digramme, la spirante pharyngale sourde de l'arabe, en se démarquant des signes de translittération habituels des arabisants français, pour solutionner une difficulté d'imprimerie qui place à cet endroit un point sous la lettre. L'économie n'est pas

productive, puisqu'en surchargeant le texte horizontalement, après l'avoir déchargé verticalement, le risque est pris de ne pas différencier cette transcription d'une éventuelle et probable séquence réunissant, par ailleurs, la spirante laryngale et l'occlusive de même point d'articulation. Suffirait au grand public la simplicité qui donne un seul signe *h* pour transcrire les deux phonèmes aspirés de l'arabe plutôt que d'improviser une incohérence. À moins d'adopter, mais sans économie typographique, le système à digrammes de l'*Encyclopédie de l'Islam*, qui souligne chaque signe double transcrivant un son, pour en affirmer graphiquement l'unité phonique.

JJS : le choix des « confins » de la dune, loin de la littéralité lexicale de l'arabe, semble exprimer judicieusement ici que l'habitat, ne pouvant être implanté impunément sur le sable, se met là où la dune finit, postérieurement au « déclin » (PL) de l'épaisseur sablonneuse. L'image du tissage n'est pas reprise.

Tarā ba'ara l-arāmi fi 'araṣātihā

Wa qī'ānihā ka-annahu ḥabbu fulfuli

PL :

« On voit des crottes de gazelles sur ses places,  
Et dans ses flaques : on dirait des graines de poivre. »

HH/AM :

« La gazelle au poil clair a laissé par endroits,  
Sur l'enclos plat, comme grains de poivre, ses traces. »

JB :

« On ne voit plus sur ses aires et ses places  
que des crottes de gazelles, serrées comme graines  
de piment. »

JJS :

« Là sont restées, semées dessus leurs places, des  
crottes de gazelles blanches, dont on dirait des grains de  
poivre. »

PL : le traducteur ici se conforme, pour les deux mots arabes désignant des lieux, qui sont placés en symétrie, l'un à la fin du premier hémistiché et l'autre au début du second, au commentaire de Al-Anbārī <sup>(6)</sup>.

HH/AM, JJS : HH/AM et JJS ont rendu la nuance, contenue dans le dénominateur *ri'm* pl. *arām*, qui désigne plus particulièrement une gazelle de couleur claire. PL et JB n'en ont pas tenu compte. « Poivre » ou « piment », tout le monde a saisi, et rendu, l'image qui élève les crottes des animaux au rang des graines d'une épice. HH/AM, avec « par endroits » recréent une charge sémantique n'existant pas dans l'apposition de *'araṣāt* et *qī'ān*. JJS esquivent la difficulté et ne traduit pas *qī'ān*.

JB : l'opposition entre « aires » et « places » est inopérante, car « aires » est vague, ne marque pas de différenciation sémantique suffisante avec « places », et ne rend pas l'arabe.

(6) *Šarḥ 'al-qasā'id as-sab' al-ṭiwāl al-ḡāhiliyyāt*, éd. 'Abd As-Sallām Hārūn, Le Caire, Dār al-Ma'ārif, s. d., 717 p., vers 3, p. 23.

Wa inna šifā'i 'abratun muharāqatun

Wa inna šifā'i 'abratun in safaḥtuhā (*variante du vers précédent*)

PL :

« Ma guérison serait une larme versée »

HH/AM :

« Une larme, une seule, et j'ai déjà moins mal ! »

JB :

« Quand ma seule guérison eut été une larme si j'en avais pu verser »

JJS : « De verser une larme m'apaise »

PL : l'emploi du conditionnel incline à penser que le traducteur se repose sur la seconde variante.

HH/AM : un ton de Rodrigue et Chimène, dans un emportement exclamatif, confère un romantisme que la gravité du propos arabe ne permet pas. Le poète exprime en ce vers, bien qu'avec une réserve masculine dans la variante à la particule de condition, la vérité humaine, éternelle et asexuée, qui fait pleurer les êtres pour soulager leur émotion.

JB : la formulation de cette phrase conditionnelle correspond à l'effet qu'aurait donné, en arabe, l'utilisation de la particule *y* exprimant une condition irréalisable ; mais tel n'est pas le cas.

JJS : tout l'essentiel du sens des propos du poète est compris dans cette phrase simple.

Wa lā siyyamā yawmun bi dārati Ġulḡuli

PL : « Une journée surtout au cercle de Juljul... ».

HH/AM : « Et surtout au bas-fond de Juljul. »

JB : « Oui, ce jour-là surtout dans le cirque de Juljul / »

JJS : « Ah ! Cette journée à Darat Jouljoul, »

PL : la littéralité du terme « cercle » est incontestable aux plans du sens et du rythme, encore que la forme topographique du cercle pût être celle aussi d'un habitat primitif <sup>(7)</sup>, voire qu'il y ait eu en la place un édifice muni d'une « cloche » : *ḡulḡul*... L'image, cependant, ne souffre-t-elle pas ? On se prend à inventer, sans attenter au rythme : « au cirque <sup>(8)</sup> de Juljul », « à la source Juljul »... L'écueil est évité par JJS qui inclut *dāra(t)* dans une forme globale pour le toponyme et qui rend à celui-ci sa légitimité dans la langue <sup>(9)</sup>, du point de vue de l'usage, et non de celui de l'étymologie qui réfère littéralement au « cercle ».

HH/AM : Juljul, s'il a de l'eau, est en effet géographiquement un « bas-fond ». Le « bas-fond » rend l'idée de cuvette <sup>(10)</sup>, mais omet la forme circulaire. Le « cercle » de PL omet l'idée de creux.

JB : cf. PL, ci-dessus.

JJS : cf. PL, ci-dessus.

La traduction d'HH/AM, tout bien pesé, est celle du compromis, entre la douceur de sa langue française, son exactitude à comprendre l'arabe et sa forme adaptée aux canons métriques de la langue d'accueil. Celle de PL nous offre la force d'avoir pensé l'hémistiche arabe sous la forme d'un alexandrin et de s'en tenir, pour le principe et la beauté,

à deux alexandrins pour un vers arabe à deux hémistiches. Un, parmi les mètres nobles de la poésie arabe, le mètre *ṭawīl*, au tranquille balancement, trouve un juste écho dans le régulier miroir de l'alexandrin. Le traducteur rend hommage, par la raideur de sa transposition, à la rigidité de poésies remaniées pour atteindre au merveilleux. La traduction de JJS n'a pas de souci formel. Elle fait un paragraphe en prose pour adapter chaque vers à deux hémistiches, ou groupe de vers, en fonction des arguments. Elle est sincère et honnêtement fidèle. Celle de JB nous met devant un cas difficile à commenter. Travaillée, comportant çà et là d'excellents traits, elle ne montre pas un choix formel clair, elle subit des contresens depuis l'arabe et des maladresses dans l'expression française.

Il ne saurait y avoir dans ces courtes remarques aucune prétention à une étude complète. Quelques exemples isolés ont fait l'objet d'observations partielles. Et la conviction s'est fait jour que, ponctuellement, des discussions serrées pourraient émerger, au sujet de chacune des différentes approches de la syntaxe et du vocabulaire arabes concernés, comme de chaque théorie de la traduction gisant sous les différents styles. Cela est dit, malgré l'expression sans ambages d'une préférence, ajoutée au respect de tous auquel conduit la fréquentation des efforts accomplis. En revanche, l'idée s'impose que la poursuite de cette comparaison, à partir d'un corpus qui est exemplaire, donnerait à la traductologie de l'arabe vers le français un souffle porteur de réflexions constructives.

Enfin, et compte tenu des faits mentionnés ci-dessus, en accord avec les rapports déjà publiés, on observe à travers le cas examiné « ce que la traduction doit... de temps en temps... au miracle d'une rencontre entre deux écritures » <sup>(11)</sup>. Un exemple à soumettre à ceux des traducteurs littéraires de l'arabe qui transposent en français des effets linguistiques, stylistiques et expressifs de la langue arabe par un processus mécanique rendant la forme dans un français insipide ou contre-productif. Amateurs, réveillez-vous ! Le verbe arabe vous attend pour trahir sa vérité en français...

(7) Selon Georges Marçais, dans l'article « Dār », *Encyclopédie de l'Islam* : « dārat(un) est le campement de tribu, que l'Afrique du Nord appelle duwwār ».

(8) Par imitation du choix de JB, qui rappelle, certes avec une emphase douteuse, une des acceptions de *dārah* : « wa ad-dārat(u) kull(u) 'arḍ(in) wāsi'at(in) bayna ḡibāl » (*Al-Mu'ḡam al-wasiṭ*). HH/AM, *op. cit.*, p. 171, note 6 : « La dāra (terrain creux, cuvette entre des montagnes) de Juljul... ».

(9) Yāqūt Al-Ḥamawī, *Mu'ḡam al-buldān*, Beyrouth, Dār Šādir, 1986, 2, p. 426.

(10) Voir ci-dessus, note 8.

(11) Inês Oseki-Dépré, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 8.

Lorsque Pierre Larcher aura terminé son entreprise de traduction des poésies arabes préislamiques <sup>(12)</sup> ne se limitant pas aux seules *Mu'allaqāt*, il se devra de réunir l'ensemble de sa production sur ce sujet, études et traductions, dans une édition critique, accompagnée d'une présentation bilingue des poèmes.

Françoise Quinsat  
IFEAD – Damas

(12) Une qaṣida de 'Imru' Al-Qays, traduite et annotée, *Arabica*, XL, 1993, p. 120-124. « Armand Robin, traducteur de 'Imru' Al-Qays ou quand un poète (ne) traduit (pas) un poète... », *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 516, 1994, p. 245-263. « Fragments d'une poétique arabe, I, Sur un segment de la *Mu'allaqa* de 'Antara : des noms propres comme figure du langage poétique », « II, La *Mu'allaqa* de 'Antara : traduction et notes », *Langues et littératures arabes, Bulletin d'Études Orientales*, XLVI, 1994, p. 113-148 et 149-163. « La *Mu'allaqa* d'Imru' Al-Qays : traduction et introduction », *Hadramawt : la vallée inspirée, Saba*, 3-4, 1997, p. 112-117. « Zuhayr Ibn Abī Sulmā : la *Mu'allaqa* », *Dédale*, n°s 7 et 8, 1998, p. 64-69. La *Mu'allaqa* de 'Imru' Al-Qays : introduction, traduction et notes, *Arabica*, XLV, 1998, p. 249-260. « La *Mu'allaqa* de 'Amr ibn Kulthūm : introduction, traduction et notes », *Annales Islamologiques*, 33, 1999, p. 105-120. « Les incertitudes de la poésie arabe archaïque : l'exemple des *Mu'allaqāt* », *La Revue des Deux Rives*, 1, 1999, p. 121-135. « La *Mu'allaqa* d'al-Ḥārīt b. Ḥilliza : essai de traduction "variationniste" », *Arabic and Middle Eastern Literatures*, vol. 3, n° 2, 2000, p. 133-148. « Le poème en dāl de Al-Nābīga Al-Dubayāni : introduction, traduction et notes », *L'Orient au cœur : en l'honneur d'André Miquel*, dir. Floréal Sanagustin, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 35-44. Ce dernier poème sera repris, avec quatre autres poèmes, dans *Les Mu'allaqāt II. Cinq autres poèmes préislamiques*, à paraître en 2002 chez Fata Morgana.